



DOUZE PROPOSITIONS POUR RENFORCER LA PLACE DU SPATIAL FRANÇAIS

Recommandations réalisées par le Collectif des Assises du NewSpace

- Version du 9 octobre 2025 -

1. NOUVELLE DONNE INDUSTRIELLE

Fortes de centaines de millions de clients de la télévision par satellite, qui permettaient de bénéficier d'un effet de levier des financements publics, les industries spatiales française et européenne ont longtemps dominé l'économie mondiale du secteur. L'hégémonie des lanceurs et des satellites européens sur les segments amont du marché mondial en était la démonstration.

C'est en réaction à ce succès - et pour tenter de l'endiguer - que l'administrateur de la NASA, M. Michael Griffin, a suscité l'apparition d'opérateurs alternatifs, en s'appuyant sur les moyens et compétences institutionnelles américaines, en capitalisant sur les méthodes des startups de la Silicon Valley et en attirant à eux les GAFAM pour développer l'accès à l'orbite basse et installer l'internet par satellites sur le marché.

C'est ce que l'on a désigné aux Etats-Unis d'une expression nouvelle, le « NewSpace », appellation qui s'est ensuite répandue en Europe et dans le monde.

Le développement du marché de la connectivité par satellites (*broadband*), qui est assurément plus profond que celui de la télévision (*broadcast*), aura favorisé de nombreuses ruptures technologiques en amont, comme la réutilisation des lanceurs ou la production de satellites en grande série. Il ouvre aujourd'hui de larges perspectives sur les marchés aval de la donnée d'origine spatiale et des applications commerciales qui en découlent.

La France et l'Europe sont riches de compétences et de talents dans le secteur spatial, tant dans la filière industrielle historique qu'au travers de nombreux nouveaux acteurs. Cette richesse devrait leur permettre d'occuper tous les segments de la chaîne de valeur et de retrouver une place éminente sur le marché mondial des activités spatiales.

Elles peinent toutefois à exploiter pleinement la dynamique du NewSpace.

Elles doivent en effet réaliser un saut qualitatif et quantitatif majeur pour que leurs filières s'inscrivent dans cette dynamique et en bénéficient à leur tour. Pour leur permettre de concourir ensemble dans une compétition par nature mondiale, il faut oser favoriser les opportunités de création de valeur en coopération entre les nouvelles structures et le tissu industriel déjà établi. L'Etat doit aussi chercher à faire évoluer son rôle : passer d'un financeur exclusif ou d'un prêteur en dernier ressort, à celui d'un amorceur de projets industriels, pour les sécuriser et attirer à eux, les investisseurs privés.

C'est ce que l'Etat français a cherché à faire au cours des quatre dernières années à travers le plan France 2030. Il en est résulté une nouvelle dynamique qu'il faut désormais poursuivre : un rôle renouvelé pour l'Etat, une prise de risque renforcée de la part des industriels et une augmentation des investissements privés. Cette politique publique volontariste a produit ses premiers résultats en promouvant un modèle industriel français face à un écosystème européen fragmenté. Il faut aujourd'hui aller plus loin en tirant toutes les conséquences de l'effort d'investissement réalisé et en définissant nos priorités stratégiques pour renforcer notre écosystème industriel et ses opportunités de développement commercial.

La France est une puissance spatiale. Elle doit le rester si elle veut conserver son autonomie stratégique. Cette autonomie passe à la fois par la maîtrise de son indépendance dans

l'accès à l'Espace à un coût abordable, la préservation de ses filières industrielles et de son savoir-faire, le maintien de son avance technologique notamment dans le traitement des données d'origine spatiale et la fourniture de services innovants. Cela, fût-ce au prix de la mise en place de marchés nationaux ou européens captifs et de l'instauration d'un véritable marché européen unifié des capitaux.

La France ne pourra tirer pleinement parti de la révolution du NewSpace, favoriser l'essor de nouvelles industries spatiales, multiplier le nombre de licornes françaises, continuer à être ou redevenir un acteur industriel ou militaire de premier plan, tant que les entrepreneurs – existants ou nouveaux entrants – ne disposeront pas des moyens nécessaires pour concourir à armes égales avec leurs concurrents non européens.

Ces moyens passent, au-delà de mesures défensives auxquelles les pouvoirs publics nationaux ou européens ont trop souvent tendance à se résoudre dans le contexte géopolitique actuel, par la définition de nouvelles ambitions dans le secteur spatial, où la compétition mondiale, déjà très forte, s'intensifie. Ces ambitions sont fondées sur le constat de l'émergence d'une nouvelle économie du secteur spatial, soutenue par un environnement politique, institutionnel, académique, économique et financier qui favorise, aux côtés des filières industrielles et activités spatiales traditionnelles, l'éclosion d'un nouvel écosystème.

Tel est l'objet des propositions qui suivent.

2. DÉFINITION DU NEWSPACE

Le NewSpace est le nouvel écosystème industriel du secteur spatial. Il est lié à l'entrée sur le marché, aux côtés des acteurs en place, d'une nouvelle génération d'entreprises et d'entrepreneurs, notamment marqués par l'utilisation de technologies de rupture ou de process innovants, l'introduction de modèles d'affaires fondés sur une plus forte acceptation des risques, le redéploiement de la chaîne de valeur des activités spatiales vers les marchés amont de l'infrastructure spatiale ou aval, liés à la commercialisation de services.

Cette définition appelle quelques explications complémentaires.

- **« Écosystème industriel ».** Il est constitué d'acteurs entrants et d'entreprises établies. La dimension coopérative, à commencer par la coopération entre acteurs privés et publics, semble plus marquée dans la nouvelle économie du secteur spatial. L'Espace et ses techniques y deviennent les catalyseurs de très nombreux secteurs d'activité.
- **« Génération d'entreprises ».** Il s'agit bien d'une transformation de la filière industrielle traditionnelle par l'arrivée de jeunes entrepreneurs aux côtés d'industriels en place qui se rénovent à leur tour, l'ensemble fonctionnant de manière complémentaire dans un contexte industriel mondialisé et très concurrentiel. Fait significatif, certains des entrants viennent de secteurs industriels sans lien avec les activités spatiales. Ils en étaient jusqu'alors les clients. Ils en deviennent des acteurs à part entière, déployant les moyens de fournir à leur tour des services commerciaux depuis l'Espace.
- **« Utilisation de technologies ou de processus innovants ».** Certains entrepreneurs du NewSpace exploitent notamment les ressources offertes par le développement des techniques spatiales et les opportunités commerciales qu'elles ouvrent. D'autres adaptent au secteur spatial, des innovations techniques venues d'autres secteurs (optique, physique ...). Pour tous, ces techniques ne sont pas seulement des moyens, elles ont une valeur commerciale.
- **« Modèles d'affaires ».** Ces modèles d'affaires, nouveaux dans le secteur spatial, privilégient le choix de technologies accessibles, souvent en libre usage. Ils mettent en œuvre des méthodes de développement agiles, caractérisées par des itérations courtes. Ces méthodes sont inspirées de celles du développement des logiciels. Leur application au développement de systèmes complexes tels que des lanceurs ou des satellites est rendue possible notamment par l'emploi de technologies et d'approches de l'Industrie 4.0, telles que la fabrication additive, l'ingénierie digitale, la réalité virtuelle et augmentée. Les modèles d'affaires du NewSpace introduisent ainsi un changement de logique de dimensionnement, en offrant une alternative aux approches traditionnelles, fondées sur le développement seul, centrées sur la performance de systèmes et sur des compromis technico-économiques. Cette alternative est celle d'une approche de type « cycle de vie », reposant notamment sur la facilité de production, la réduction des contraintes logistiques, l'amélioration continue et rapide des produits.
- **« Acceptation du risque ».** Risque inhérent à toute activité d'entreprise certes, mais aussi et plus encore, risque lié aux activités spatiales elles-mêmes. Or ce dernier risque est d'autant plus important que ces activités sont progressivement rendues accessibles au plus grand nombre et que leur usage se banalise. Pour les entrepreneurs du NewSpace, l'échec devient une option, pour reprendre en l'inversant, l'un des slogans célèbres de la NASA ; option que l'on intègre dans l'approche du marché et dont on espère se relever rapidement (*fail fast*) ou intelligemment (*fail smart*).

- **« Chaîne de valeur de l'industrie spatiale mondiale ».** Ce qui caractérise le NewSpace, c'est sa capacité à étirer, prolonger, sinon à renouveler la chaîne de valeur de l'industrie spatiale mondiale, en tirant, comme dans le secteur de l'imagerie spatiale, le meilleur parti des révolutions technologiques en cours : révolution numérique, révolution de l'intelligence artificielle et sans doute demain, révolution de l'informatique quantique.

3. MÉTHODOLOGIE

Les développements qui suivent énumèrent douze propositions dont l'ambition est de permettre au NewSpace français de relever les six grands défis auxquels il est confronté. Ces propositions résultent d'un travail méthodique, conduit au cours des mois de janvier à avril 2025, par un collectif réunissant un ensemble de parties prenantes, représentatives de tous les secteurs d'activité concernés.

Le Collectif des Assises du NewSpace a conçu, soutenu et supervisé la méthodologie suivie, jusqu'à l'émergence de propositions constructives émanant de la communauté industrielle spatiale.

Cette méthodologie est d'abord articulée autour des Assises du NewSpace qui, en quatre éditions, la prochaine étant en préparation, ont permis de rassembler plus d'une centaine d'intervenants et près de 1 000 participants, venus de secteurs et de pays différents. Au cours des Assises du NewSpace, de nombreuses opinions ont été exprimées, des propositions ont été faites, des recommandations ont émergé pour aider au développement d'une filière innovante dont la France a la chance de compter toutes les composantes. Or, du développement de cette filière dépendent désormais de nombreuses autres activités économiques et par conséquent, des ressources, des brevets, des emplois et plus encore, en raison de son caractère dual, l'autonomie stratégique de la France.

Les propositions qui suivent se situent dans le prolongement de celles du rapport Ambition NewSpace 2027, publié et diffusé au lendemain de la tenue des premières Assises du NewSpace en 2022. Elles avaient été précédées d'une importante consultation publique, conduite à partir de plateformes participatives, de webinaires ouverts et des réseaux sociaux, sous la supervision d'une équipe de 17 coordinateurs. Cette consultation avait permis l'émergence des 24 propositions, qui avaient ensuite été traitées et étayées par le Collectif en vue d'être soumises à la discussion lors des ateliers des Assises 2022.

Les propositions présentées en 2022 ont trouvé un écho réel dans la sphère publique et institutionnelle, plusieurs d'entre elles ayant connu des mises en œuvre partielles ou complètes :

- **Soutien à l'innovation et à l'industrialisation.** Le plan France 2030 a constitué un levier décisif pour le financement de l'écosystème de *spacetech*, avec le recours à la commande publique comme client d'ancrage et le renforcement des dispositifs de cofinancement des projets à forte valeur ajoutée
- **Renforcement du financement privé.** Les fonds gérés par Bpifrance (DefInvest, Fonds Innovation Défense, Fonds SPI) interviennent de manière régulière en tant qu'investisseurs suiveurs dans les tours de table de *spacetech* françaises stimulant l'investissement privé - en complément d'autres vecteurs de financement comme CosmiCapital. À l'échelle européenne, l'*European Investment Fund* (EIF) et l'initiative CASSINI ont contribué à la levée de plusieurs fonds privés spécialisés dans le spatial (notamment Expansion Ventures en France et Alpine Space Ventures en Allemagne), renforçant la capacité d'investissement en capital au sein de l'écosystème spatial européen.

- **Développement international.** Les dispositifs d'accompagnement à l'export se sont renforcés grâce à la Team France Export et à une meilleure intégration des enjeux du NewSpace dans les dialogues bilatéraux et gouvernementaux.
- **Gouvernance.** Le débat autour de la création d'un Conseil national de l'Espace (CNE) a été relancé à plusieurs reprises par l'Assemblée nationale, et le Comité de concertation Etat-Industrie sur l'Espace (COSPACE) a été renouvelé. Ces évolutions traduisent une volonté croissante de structurer la concertation entre acteurs publics et privés.
- **Opinion publique :** Le CNES a lancé la Fondation de l'Espace, marquant un effort de sensibilisation et de mobilisation plus large autour du spatial.
- **Formation et attractivité.** Plusieurs initiatives soutenues par France 2030 et les acteurs académiques visent à préparer la main-d'œuvre du futur, avec des programmes de formation initiale et continue spécifiquement orientés vers les besoins du NewSpace (Projet COMETES, Académie spatiale d'Ile de France).

Ces avancées traduisent une dynamique réelle depuis 2022, mais elles demeurent partielles. Trois ans après les premières Assises, la structuration du marché, la consolidation du financement privé et la reconnaissance institutionnelle du NewSpace appellent encore une stratégie nationale plus intégrée, cohérente et ambitieuse.

Trois ans plus tard, le Collectif a donc souhaité revoir ces propositions et les adapter à l'évolution de l'écosystème industriel et aux opportunités offertes par cette nouvelle économie spatiale. Ces 12 propositions sont destinées à contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale dont la nécessité, dans le contexte géopolitique fragilisé par les premières décisions de la nouvelle administration américaine, est désormais indispensable.

Note : Ces propositions sont issues d'un travail de recueil et de synthèse. Elles ne reflètent pas nécessairement la position des structures d'appartenance des membres du Collectif et ne sauraient les engager.

4. 12 PROPOSITIONS

PROPOSITION HORS CATÉGORIE

- Installer un Conseil National de l'Espace (CNE)

DÉFI : FINANCEMENT

- Créer un fonds souverain à hauteur d'un milliard d'euros sur le spatial pour soutenir l'investissement privé

DÉFI : INTELLIGENCE

- Former une nouvelle génération de talents
- Renforcer le rôle du monde académique en tant qu'acteur clé du secteur spatial, en facilitant un transfert rapide et continu des savoirs et des technologies entre la recherche et les acteurs industriels

DÉFI : AUTONOMIE STRATÉGIQUE

- Renforcer le pilotage stratégique des activités spatiales présentant un enjeu de souveraineté technologique nationale
- Instaurer un label « startup souveraine » dont les porteurs bénéficieraient d'un soutien à l'innovation et à l'industrialisation renforcé et de normes allégées

DÉFI : OPINION PUBLIQUE

- Créer une Fondation spatiale (FS) pour la diffusion de la culture spatiale parmi les citoyens français et le financement de projets grand public
- Mobiliser et sensibiliser la société civile, notamment en organisant une journée annuelle de l'espace pour le grand public

DÉFI : EUROPE ET MONDIALISATION

- Mettre en place davantage de partenariats intergouvernementaux internationaux (hors US) se traduisant en opportunités commerciales accessibles
- Mettre en place de véritables outils de contrôle du respect des directives et normes européennes environnementales, en généralisant l'utilisation des données d'origine spatiale dans leur mise en œuvre
- Simplifier et regrouper les grands programmes pour améliorer la visibilité, la lisibilité, et l'accès aux financements publics et développer des programmes structurants fédérateurs de services aval à grands enjeux sociétaux

DÉFI : DÉVELOPPEMENT DES USAGES ET DU MARCHÉ

- Accélérer l'ouverture du marché et l'adoption des solutions NewSpace

PROPOSITION HORS CATÉGORIE

Proposition Installer un Conseil National de l'Espace (CNE)

Contexte

- Les activités spatiales se développent au profit de l'ensemble des secteurs économiques et de nombreuses politiques publiques.
- Le soutien de la société civile, autrefois acquis, n'est plus automatique et nécessite aujourd'hui une réflexion sociétale et politique.
- Il existe aux États-Unis un *National Space Council* rattaché à la Maison Blanche et présidé par le Vice-Président. L'Italie, le Royaume Uni et le Japon se sont également récemment dotés d'organes similaires.
- En France, la gouvernance actuelle du secteur n'est plus idéale et il est nécessaire de la repenser, à commencer par la définition d'une stratégie spatiale nationale cohérente et interministérielle.

Points-clés et défis majeurs

- Rattacher le Conseil National de l'Espace (CNE) au Premier ministre afin d'organiser la stratégie spatiale française, qui est par nature interministérielle, et renforcer les synergies entre ministères.
- Intégrer une approche interdisciplinaire au sein du CNE (économistes, sociologues, philosophes, artistes, etc. ...) pour enrichir la réflexion stratégique.

DÉFI : FINANCEMENT

Proposition

Créer un fonds souverain à hauteur d'un milliard d'euros sur le spatial pour soutenir l'investissement privé

Contexte

- L'industrie spatiale européenne est en pleine mutation dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel, marqué par la montée en puissance des Etats-Unis et de la Chine.
- Les *spacetechs* françaises ont déjà levé près d'un milliard d'euros pour soutenir leur développement, financer l'innovation et investir dans leurs capacités industrielles.
- Cependant, les fonds, généralistes et spécialisés, demeurent trop peu nombreux pour répondre aux besoins croissants de financement d'un écosystème en pleine expansion.
- Les investissements réalisés en France sur la période 2017-2020 ont déjà démontré leur pertinence : plusieurs acteurs sont aujourd'hui rentables, avec des cycles d'innovation longs et exigeants, caractéristiques du secteur de la deeptech.
- Le plan France 2030 et les dispositifs de Bpifrance ont, depuis quatre ans, joué un rôle déterminant pour stimuler l'investissement privé, via des prises de participation stratégiques ou des commandes publiques. Ce levier est significatif : 1€ de commande publique permet de lever jusqu'à 10€ d'argent privé).
- Les *spacetechs* françaises se positionnent comme acteurs de la supply chain ou futurs leaders de leur marché, avec une ambition affirmée de renforcer leur empreinte européenne. Les prochaines années devraient voir émerger les premières opérations de consolidation et de sortie à l'échelle européenne.

Points-clés et défis majeurs

- Stimuler les investissements en capital dans des fonds privés grâce à un fonds de fonds institutionnel dédié au spatial.
- Renforcer le rôle de la commande publique en tant que client d'ancrage pour les besoins institutionnels et levier d'amorçage pour de nouveaux marchés.
- Soutenir les initiatives de la Commission européenne visant à développer les investissements privés dans ce domaine stratégique à l'échelle européenne.
- Sensibiliser aux enjeux du spatial pour la souveraineté nationale et la croissance économique afin de mobiliser davantage de capitaux privés.

DÉFI : INTELLIGENCE

Proposition **Former une nouvelle génération de talents**

Contexte

Les acteurs du NewSpace, qu'il s'agisse de jeunes entreprises innovantes ou de groupes déjà établis, expriment des besoins croissants et urgents en matière de recrutement, à court, moyen et long terme. Ils rencontrent néanmoins des difficultés à identifier et mobiliser les compétences disponibles sur le territoire national. Le secteur du NewSpace requiert en particulier des profils techniciens, issus de formations de niveau bac à bac +3, ainsi que des profils ingénieurs, niveau bac +5. Une approche éducative valorisant les métiers de technicien (câblage, assemblage, etc.) faciliterait la reconnaissance de ces compétences essentielles et encouragerait la mobilité intersectorielle, notamment depuis les secteurs automobile ou aéronautique vers le spatial. Les ingénieurs, dotés de compétences techniques pointues en industrialisation, enrichies par une approche multiculturelle et par des aptitudes affirmées dans des domaines tels que le commerce international, représentent également un vivier stratégique. Au-delà des ingénieurs systèmes — dont l'expertise se construit principalement par l'expérience au sein des entreprises établies disposant de processus internes d'acculturation —, le secteur spatial nécessite également des profils non techniques. Les compétences issues des sciences humaines et sociales (marketing, commerce, droit, etc.), combinées à une bonne compréhension des enjeux spatiaux, s'avèrent indispensables pour soutenir le développement des entreprises émergentes et renforcer l'innovation au sein des acteurs historiques. Par ailleurs, les enseignants observent un intérêt marqué de la part des étudiants pour des parcours interdisciplinaires, qui, au-delà de l'excellence technique, intègrent des savoirs fondamentaux en sciences humaines et sociales favorisant ainsi l'émergence de profils entrepreneuriaux.

Enfin, une ouverture plus large à des disciplines telles que l'histoire, la philosophie, l'éthique ou encore l'écologie, contribuerait à enrichir la vision systémique du spatial, et à former des acteurs « citoyens » du spatial. L'adoption d'une pluralité d'approches constitue dès lors un levier stratégique majeur pour stimuler l'innovation et nourrir la créativité. Elle permet d'apporter des réponses adaptées, élaborées à partir de prismes d'analyse diversifiés, aux défis technologiques comme non technologiques auxquels les industriels doivent faire face.

L'intégration précoce des thématiques spatiales dans les programmes éducatifs, dès le collège, favoriserait quant à elle l'émergence de vocations au sein de publics aujourd'hui sous-représentés, notamment les jeunes en provenance de milieux socio-économiques fragilisés et les femmes, dont la présence reste encore insuffisante dans le secteur spatial.

Points-clés et défis majeurs

- Augmenter le volume de jeunes talents formés au spatial.
- Proposer des doubles cursus ingénierie aérospatiale/sciences sociales et inversement, notamment par le prisme des majeurs/mineurs dans les formations supérieures universitaires ou de mastère.
- Former les élèves ingénieurs et les salariés en activité au processus de développement agile.
- Porter une attention particulière aux compétences émergentes nécessaires au développement du NewSpace (approche multiculturelle, industrialisation, vente export).
- Mieux valoriser les métiers de technicien.ne.s et faciliter les transferts des secteurs automobile, aéronautique vers le spatial.

DÉFI : INTELLIGENCE

Proposition

Renforcer le rôle du monde académique en tant qu'acteur clé du secteur spatial, en facilitant un transfert rapide et continu des savoirs et des technologies entre la recherche et les acteurs industriels

Contexte

L'écosystème d'innovation en France se place parmi les plus performants au niveau mondial. Toutefois, face aux investissements considérables réalisés par des puissances telles que les États-Unis et la Chine, il est impératif que l'innovation française exploite pleinement ses ressources, en particulier dans le domaine spatial. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de prendre en compte plusieurs éléments essentiels, à savoir :

- La diversité des structures de recherche et de formation
- Les dispositifs d'accompagnement et de développement économique
- Les mécanismes de financement, qu'ils soient publics ou privés
- L'articulation de ces composantes constitue un levier stratégique pour favoriser l'émergence de nouvelles innovations et la création de startups.

Par ailleurs, une approche structurée du secteur, fondée sur les besoins spécifiques de la filière, permettrait de mettre en place un continuum d'accompagnement de l'innovation. Cela se traduirait par une fluidité accrue dans la mobilité des expertises, tant académiques que professionnelles, source d'enrichissement mutuel à tous les niveaux. Au cœur de la formation et de la recherche, et en lien avec les entreprises du NewSpace, les Centres Spatiaux Universitaires (CSU) occupent une place centrale dans l'écosystème spatial. Leur rôle est essentiel pour rapprocher les mondes académique et privé, qui sont souvent opposés en raison de leurs finalités premières (développement et partage du savoir vs. rentabilité économique). Ainsi, il est impératif de valoriser les CSU et de s'appuyer sur ces structures pour, à la fois, diffuser l'apport du NewSpace dans les différents champs de recherche, et favoriser le transfert des activités de recherche dans ce domaine dans le monde économique. Cela permettrait de repositionner les acteurs académiques au plus près des autres parties prenantes du secteur (entreprises, institutions, experts), afin de garantir une synergie optimale et un développement efficace du secteur spatial.

Points-clés et défis majeurs

- Harmoniser la fluidité d'accompagnement des projets d'innovation et de création de startup dans le secteur spatial en coordonnant les différents acteurs et financements autour des enjeux du secteur (IRT, SATT, Pôle de compétitivité, Institut interdisciplinaire pour l'intelligence artificielle, incubateurs et accélérateurs, PIA France 2030, PEPR, PUI, autres appels à projets de l'ANR, de l'ADEME...).

- Accorder aux acteurs académiques une visibilité équivalente à celle des autres parties prenantes du secteur spatial.
- Augmenter le nombre de thèses CIFRE au sein des entreprises afin de renforcer la recherche partenariale et l'innovation.
- Poursuivre la structuration des CSU entamée à travers la réalisation des 2 CMA financés dans le cadre de France 2030 :
 - Doter les dispositifs type CSU de moyens adaptés à leurs missions centrales, avec des équipes de permanents et des équipements suffisants ;
 - Valider le dispositif des CSU dans l'enseignement et reconnaître l'investissement des chercheurs dans les CSU pour leur carrière académique ;
 - Adapter les approches de développement pratiquées dans les CSU pour les faire coïncider avec celles du NewSpace (méthodes agiles à cycles courts et itérations rapides) ;
 - Proposer des pistes d'évolution sur le fonctionnement des CSU : intégration des entreprises dans le système de gouvernance, possibilité de thèses ...
- Créer un guichet « Nanosat » pour les chercheurs et chercheuses leur permettant de bénéficier de possibilité de lancement de leurs travaux de recherche en bénéficiant d'un quota de cubesat réservé pour le secteur académique et dédié à la recherche scientifique (connaissance de la terre et de l'Univers).

DÉFI : AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Proposition

Renforcer le pilotage stratégique des activités spatiales présentant un enjeu de souveraineté technologique nationale

Contexte

- Comme le montre le conflit en Ukraine, les technologies spatiales sont désormais au cœur des rapports de force internationaux et contribuent pleinement à la sécurité et à la défense nationale.
- La maîtrise de ces technologies , depuis les chaînes d'approvisionnement jusqu'à leur utilisation opérationnelle, impose de repenser les liens avec l'industrie et les opérateurs dans toutes leurs composantes.
- L'évolution rapide des technologies comme la numérisation croissante des applications et de leur utilisation font du spatial une activité profondément duale qui exige une stratégie publique proactive.

Points-clés et défis majeurs

- Fixer une ambition nationale et européenne lisible à l'horizon 2040-2050, visant à réduire les dépendances (supply chain, innovation, etc.) dans un contexte marqué par des marchés commerciaux significatifs hors Europe.
- Instaurer un pilotage efficace avec un rôle fédérateur du CNES assumant une politique industrielle volontariste, avec des choix stratégiques courageux dans un contexte budgétaire contraint.
- Privilégier une vision intégrée de la dualité civil/défense, incluant les besoins de sécurité numérique (cloud, cybersécurité, etc.).

DÉFI : AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Proposition

Instaurer un label « startup souveraine » dont les porteurs bénéficieraient d'un soutien à l'innovation et à l'industrialisation renforcé et des normes allégées

Contexte

- Les grands programmes d'innovation technologique bénéficient dans le monde d'un soutien public fort, justifié par leur impact en matière de souveraineté et de défense. Ces soutiens prennent des formes nombreuses qui vont de l'organisation de mécanismes de détection précoce des innovations stratégiques jusqu'au soutien aval pour garantir un développement efficace. Dans ce domaine, la règle générale est celle d'une très forte complémentarité entre l'action publique et les financements privés.
- La R&D est devenue plus que jamais un véritable levier de la puissance économique et stratégique. Le renouvellement accéléré des technologies spatiales et de leurs usages (y compris militaires, comme l'illustre la guerre en Ukraine) constitue un défi pour le maintien de l'autonomie stratégique.
- Dans ce contexte, la modernisation de l'activité spatiale repose sur un soutien accru à l'innovation technologique, sur l'agilité des processus d'industrialisation et la simplification des normes.

Points-clés et défis majeurs

- Hiérarchiser les efforts et concentrer les investissements sur quelques projets structurants et en mesure de capter des marchés à l'international, labellisés « Startup Souveraine », sous la coordination de Bpifrance.
- Renforcer les liens entre grands groupes et nouveaux acteurs dans une logique de filière : mutualisation des ressources (appui sur les moyens industriels existants déjà développés par les grands groupes), prises de participation, investissements dans des fonds.
- Renforcer les mécanismes collaboratifs et d'émulation pour fluidifier les échanges entre experts, nouveaux entrants et chaînes d'approvisionnement.

DÉFI : OPINION PUBLIQUE

Proposition

Créer une Fondation spatiale (FS) pour la diffusion de la culture spatiale parmi les citoyens français et finançant des projets grand public

Contexte

- La France spatiale entre dans l'ère du NewSpace, marquée par une société civile plus active et impliquée.
- Pourtant, la communication spatiale en France reste fortement influencée par les récits américains et est de plus en plus exposée au phénomène du *space bashing*.
- La France ne dispose pas d'une structure libre et agile permettant d'impliquer les citoyens passionnés par les usages et bénéfices du spatial dans leur vie quotidienne.
- Le financement de projets de R&D risqués, fondés sur des ruptures technologiques, demeure insuffisant et trop peu réactif, surtout lorsque les idées émergent hors de la communauté spatiale.
- A l'image des fondations écologiques, cette fondation de citoyens devra être populaire, privée, ouverte à un champ large de projets sans exclusive et soutenue par un collectif de l'ensemble des acteurs du spatial. Elle se distingue en cela de projets existants dont la fondation institutionnelle initiée par le CNES (impliquant universités, écoles et collectivité), qu'elle pourrait d'ailleurs compléter ou absorber.

Points-clés et défis majeurs

- Permettre aux citoyens de souscrire à cette fondation (en plus des entreprises) pour créer une force mobilisatrice au sein de la société civile.
- Créer une structure privée et fédératrice portée par un collectif d'acteurs du secteur élargi aux utilisateurs de services spatiaux.
- Obtenir un statut d'utilité publique permettant la collecte de fonds défiscalisés pour soutenir des projets d'intérêt général liés à l'Espace.

DÉFI : OPINION PUBLIQUE

Proposition

Mobiliser et sensibiliser la société civile, notamment en organisant une journée annuelle de l'espace pour le grand public

Contexte

- Le développement du NewSpace se traduit par l'entrée sur le marché de nombreuses entreprises qui promeuvent des activités potentiellement à impact environnemental et sociétal positifs, voire disruptifs. Comment les citoyens perçoivent-ils ses enjeux ? En sont-ils seulement conscients ?
- À l'heure où toutes les entreprises doivent s'interroger sur leur empreinte environnementale et leur contribution aux Objectifs de développement durable : quelles activités spatiales, ou rendues possibles par le spatial, le grand public souhaite-t-il soutenir ?
- Certaines limites doivent-elles être fixées ?

Points-clés et défis majeurs

- Être à l'écoute de la société civile sur les pratiques et activités qu'elle réproouve, accepte ou appelle de ses vœux.
- Rassembler les événements spatiaux trop dispersés au cours de l'année.
- Organiser, à cette occasion, une consultation citoyenne et un débat public, accompagnés d'activités de sensibilisation et d'acculturation ludiques et éducatives (ateliers, jeux, démonstrations)
- Fixer un pourcentage de financement dédié à la communication dans les budgets de tous les programmes institutionnels du spatial, à l'instar des pratiques de la Commission européenne.
- Proposer à la Commission européenne d'étendre cette initiative à une Journée européenne du spatial (voire mondiale) pour amplifier la mobilisation.

DÉFI : EUROPE ET MONDIALISATION

Proposition

Mettre en place davantage de partenariats intergouvernementaux internationaux (hors US) se traduisant en opportunités commerciales accessibles

Contexte

- L'écosystème spatial européen est en pleine transformation confronté à une concurrence accrue des acteurs privés et internationaux.
- Les coopérations historiques, notamment avec les Etats-Unis, doivent aujourd'hui être réévaluées, dans un contexte où les équilibres géopolitiques évoluent rapidement..
- Parallèlement, l'Europe doit accélérer son rythme d'innovation pour rester compétitive face aux puissances américaines et asiatiques, illustrées par le retard pris sur les nouvelles générations de satellites et de lanceurs.
- Un rééquilibrage des partenariats internationaux s'impose. Par exemple, un partenariat entre l'ESA, le CNES et l'ISRO sur le SSA pourrait être renforcé avec des lignes de financement dédiées.

Points-clés et défis majeurs

- Encourager la mise en place de partenariats stratégiques pour faciliter l'accès aux ressources et aux marchés pour structurer un écosystème industriel compétitif à l'échelle européenne.
- Développer des plateformes de tests partagées ou co-financés des projets stratégiques par l'ESA et la l'Union européenne.
- Cibler des coopérations pragmatiques sur des projets à court et moyen terme, en complément des grands programmes scientifiques de long terme.

DÉFI : EUROPE ET MONDIALISATION

Proposition

Mettre en place de véritables outils de contrôle du respect des directives et normes européennes environnementales, en généralisant l'utilisation des données d'origine spatiale dans leur mise en œuvre

Contexte

- Une sensibilité accrue à la protection de l'environnement et l'objectif d'un marché neutre en carbone à l'horizon 2050 sont des marqueurs internationaux de l'Europe et seront à terme de puissants facteurs d'attractivité industrielle dans la compétition internationale qui se met en place.
- Il est toutefois nécessaire de s'assurer que les directives et normes environnementales soient effectivement mises en œuvre par les pays de l'UE et leurs entités de certification environnementale ainsi que par les sociétés implémentant des projets de compensation d'impact carbone.
- Or aujourd'hui l'essentiel du dispositif de mise en œuvre de ces directives et normes environnementales est fondé sur un système déclaratif, les données d'origine spatiale n'y jouant qu'un rôle limité.
- Pourtant, l'Espace et les données qu'il permet de produire couplées à l'IA sont des outils irremplaçables pour la surveillance de l'évolution du climat et de la transition énergétique et pour le soutien à la mise en place et l'analyse de l'efficacité de solutions à l'échelle européenne.
- Un besoin d'informations et de services innovants et rapidement disponibles d'aide à la décision se manifeste, d'où l'intérêt accru pour la contribution du secteur spatial type « NewSpace ».

Points-clés et défis majeurs

- Mettre en place des directives et normes environnementales permettant la recevabilité juridique des données et analyses d'origine spatiale. Créer un marché européen unifié de la donnée et des services spatiaux appliqués à l'environnement, afin de favoriser l'émergence de « scale-ups » européennes.
- Certifier et labelliser les produits d'information et services aval intégrant des données spatiales et leurs analyses associées, permettant à l'EU de contrôler l'application des directives et normes réglementaires européennes et créer un marché carbone de confiance.

DÉFI : EUROPE ET MONDIALISATION

Proposition

Simplifier et regrouper les grands programmes pour améliorer la visibilité, la lisibilité, et l'accès aux financements publics et développer des programmes structurants fédérateurs de services aval à grands enjeux sociétaux

Contexte

- Le financement reste un défi majeur pour les entreprises du NewSpace en Europe, contrairement aux start-ups américaines qui bénéficient de financements massifs via la NASA, la Space Development Agency ou les *venture capitals*. Les start-ups européennes peinent à mobiliser des financements d'ampleur équivalente. A ce titre, les financements institutionnels constituent donc la pierre angulaire du développement du NewSpace en Europe. Or, ceux-ci sont aujourd'hui trop fragmentés, répartis entre de multiples programmes, agences et initiatives.
- Ce manque de coordination entre les acteurs européens (UE, ESA, Etats membres et agences nationales) limite la visibilité, la synergie et la cohérence stratégique. Cette fragmentation se retrouve également entre les initiatives publiques et privées, rendant plus complexe le passage à l'échelle des projets.
- L'Europe, confrontée aux grands enjeux sociétaux et environnementaux, doit pouvoir répondre efficacement aux crises (catastrophes naturelles, crises géopolitiques, changement climatique et sécurité alimentaire) en support aux décisions et actions des pouvoirs publics.
- L'Europe dispose encore d'un nombre limité de scale-ups et plateformes commerciales dans le domaine des services spatiaux, face à la domination croissante des GAFAM (par exemple AWS) et à la forte convergence entre les marchés numérique et spatial.
- Les budgets européens consacrés à l'aval demeurent modestes comparés aux investissements amont des grands programmes, malgré des initiatives comme ESA InCubed, BASS, CSS, EC Space4Cities ou Horizon Europe.
- Les financements de l'Union européenne restent largement orientés vers la recherche et l'innovation, avec peu de moyens dédiés à la commercialisation des services (B2B et B2B2C). Ces budgets aval sont en outre trop fragmentés et mal coordonnés avec les financements nationaux.
- Enfin, l'Europe souffre d'un manque de programmes structurants pour développer, acheter et valoriser des services aval à forte valeur ajoutée, à l'image de l'initiative ESA Civil Security from Space, du projet H2020 SILVANUS ou du service de détection des émissions de méthane porté par ESA BASS.

Points-clés et défis majeurs

- Simplifier les réglementations, créer des fonds spécifiques et soutenir les startups pour accélérer l'innovation.
- Réduire les délais d'approbation des projets spatiaux et encourager des investisseurs via des incitations fiscales.
- Clarifier les rôles entre la Commission européenne et l'ESA pour éviter les chevauchements et redonner une vision industrielle de long terme.
- Élaborer une stratégie européenne unifiée pour le NewSpace, à l'image de l'initiative Gaia-X pour le cloud, qui pourrait être transposée au spatial.
- Développer des programmes structurants de services aval à fort impact sociétal et environnemental, fédérés à l'échelle européenne en associant directement le NewSpace.
- Identifier les opportunités de financements de type Partenariats Publics Privés (PPP) en Europe tels qu'elles émergent aux Etats-Unis (par ex. le PPP amont-aval US 'Carbon Mapper').
- Rendre les résultats des programmes européens visibles auprès des citoyens par des applications mobiles, collaboratives et pédagogiques, pour rapprocher l'action publique de la société civile.

DÉFI : DÉVELOPPEMENT DES USAGES ET DU MARCHÉ

Proposition

Accélérer l'ouverture du marché et l'adoption des solutions NewSpace

Contexte

- Le secteur spatial connaît, avec le NewSpace, une transformation rapide et porteuse de nouvelles promesses de valeur pour l'industrie, les services, la souveraineté des Etats, et plus largement pour la société.
- Pourtant, les usages des technologies et solutions spatiales restent encore trop méconnus des clients potentiels.
- De leur côté, les acteurs du spatial peinent à se déployer pleinement sur le terrain de jeu des utilisateurs finaux, condition essentielle pour transformer les innovations technologiques en propositions de valeur.
- Le constat est le suivant :
 - une offre fragmentée, composée de nombreux fournisseurs de solutions issues des start-ups alors que le marché recherche des offres globales et intégrées
 - des technologies encore émergentes
 - des ressources humaines et financières limitées du côté des fournisseurs
 - une culture client et commerciale encore peu développée au sein des acteurs du spatial
 - une faible maturité du marché adressable (B2B, B2C, B2G) face aux nouveaux usages possibles et une « non priorité » à entrer dans ce nouveau champ d'applications
 - un cloisonnement entre les acteurs du spatial et les secteurs utilisateurs, freinant la diffusion des innovations
 - des processus longs pour faire émerger la demande et investir dans les moyens adaptés aux besoins clients.

Points-clés et défis majeurs

- L'enjeu est d'accélérer la connexion entre l'offre et la demande, en agissant à la fois sur la maturité de l'offre (*techno push*) et sur la maturité de la demande (*market pull*).
- L'écosystème des fournisseurs de solutions spatiales doit :
 - stimuler la recherche d'effets d'échelle via des alliances stratégiques ou tactiques (mutualisation des moyens commerciaux et industriels), des partenariats public-privé
 - développer une plateforme collaborative de mutualisation des services du NewSpace européen et de valorisation des cas d'usage pour les marchés adressables.

- mettre en place une gouvernance du changement, des indicateurs de performance pour piloter la stratégie “go to market”, à l'échelle de l'écosystème
- Les facilitateurs institutionnels (Bpifrance, COSPACE, Connect by CNES, pôles de compétitivité, SpaceFounders, ...) doivent :
 - stimuler la connexion entre l'offre et la demande en organisant des ateliers sectoriels réunissant fournisseurs de solutions et utilisateurs potentiels, animées par un tiers de confiance et/ou une communauté d'experts-facilitateurs, pour faire émerger des cas d'usage adressables
 - définir et mettre en œuvre une programmation de "Do tanks" sectoriels orientés go to market
 - déterminer des indicateurs de suivi : nombre d'ateliers, cas d'usage identifiés, taux de transformation, impact qualitatif
 - proposer des formations courtes et opérationnelles sur la culture client, le marketing et la commercialisation des solutions spatiales
- Enfin, les pouvoirs publics doivent :
 - flécher la commande publique pour accélérer le développement d'un NewSpace souverain, "Made in France" et à l'échelle européenne, dans une logique proche du *Small Business Act* américain
 - renforcer le financement européen via les dispositifs existants (Fonds européen de défense, Bpifrance défense) ou de nouveaux fonds *ad hoc*, tout en mobilisant davantage d'investisseurs privés.

5. COLLECTIF

Le Collectif des Assises du NewSpace a été créé en 2021 comme un *think tank* à l'initiative des acteurs du spatial français conscients de l'importance de l'enjeu de la transformation du secteur spatial français pour l'avenir du pays. Il réunit aujourd'hui 17 organisations et a pour mission d'encourager l'émergence de la nouvelle économie spatiale en France.

Le Collectif poursuit deux objectifs principaux :

- La rédaction en 2021 du premier rapport français dédié au NewSpace, *Ambition NewSpace 2027*, présentant une définition consensuelle du NewSpace, une cartographie des acteurs, et 24 propositions issues d'une consultation ouverte et participative de l'écosystème
- La création d'un grand rendez-vous national annuel dédié à la nouvelle économie spatiale (nouvelle économie, innovation et politique publique), Les Assises du NewSpace (ANS), qui aura réuni après sa 3^e édition plus d'un millier de participants, ce qui en fait la plus importante conférence spatiale française annuelle dédiée au NewSpace et l'une des plus importantes en Europe. Les ANS 2025 se sont tenues les 8 et 9 juillet 2025 à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Depuis 2025, elles font partie de la Space Golden League qui regroupe les grandes conférences spatiales européennes de Munich, Rome, Bruxelles et Paris.

En 2025, le collectif a conduit une nouvelle consultation pour actualiser les propositions formulées en 2022. Ces propositions sont rendues publiques à l'issue des Assises du NewSpace 2025.

Les membres du Collectif sont les institutions suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| - 3i3s | - ISAE-SUPAERO |
| - Alliance NewSpace France | - ONERA |
| - Commandement de l'Espace | - Paris Saclay Hardware Accelerator |
| - Club Galaxie (Région Occitanie) | - Pôle Safe (Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur) |
| - GIFAS | - Pôle ASTech (Région Ile-de-France) |
| - CNES | - Pôle Minalogic (Région Rhône-Alpes) |
| - ESA | - Way4Space (Région Nouvelle-Aquitaine) |
| - Eutelsat Group | - Université de Toulouse (Chaire Sirius) |
| - Expansion | |

Leur coordinateur est Pierre-José Billotte.

